

Janvier 2019 - N° 99

MEMOIRE 2000

BONNE ANNÉE 2019

EDITORIAL

Comment témoigner lorsqu'auront disparu les derniers témoins de la Shoah ?

A mémoire 2000, nous sommes convaincus de l'importance de la rencontre. Pour nos séances devant lycéens et collégiens chaque film est suivi d'un débat avec un spécialiste du thème choisi, racisme, antisémitisme, lutte contre les discriminations, défense des droits des femmes et des droits de l'homme.

Tous les ans, la séance du mois de janvier est consacrée à la Mémoire de la Shoah, pour l'anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz. Le débat qui suit le film est mené par un grand témoin, rescapé des camps. Nous aurons encore, cette année le précieux concours de Francine Christophe qui saura toucher le jeune public par son dynamisme. Mais qu'en sera-t-il les années suivantes ? Les survivants des camps

savent l'urgence et l'importance de ces derniers témoignages. Dans les années 80, une centaine de survivants revenus des camps intervenaient régulièrement dans les classes pour faire entendre l'indicible. En ce début 2019, ces témoins précieux ne sont plus qu'une quinzaine, dont certains peuvent difficilement se déplacer.

Il y eut, après 1945, un très long silence sur la déportation et l'extermination des juifs, et des tziganes. Parler n'allait pas de soi quand personne ne voulait entendre. La parole était donnée aux héros de la résistance, aux souffrances représentables de la guerre. Pas à l'impensable des camps. Ce silence était dû aussi à la nécessité pour les rescapés, de se tenir éloigné de la violence subie, pour survivre. La plupart se sont tus long-

temps. Ils ont accepté de témoigner, 30 ou 40 ans après. Des interventions éprouvantes mais indispensables. Ils sont ainsi devenus des passeurs de relais. "Nous avons été les derniers témoins du génocide, mais vous êtes, vous, la dernière génération qui entendrez des témoins" disait Ida Grinspan disparue le 24 septembre 2018. L'Union des Déportés d'Auschwitz sert de relais entre les rescapés des camps et les professeurs. Dès les années 80, l'UDA a organisé une vaste collecte de témoignages, anticipant l'après.

Le 19 octobre 2018, quelques semaines après la disparition d'Ida Grinspan, s'est tenue au lycée Montaigne une séance d'un nou-

veau type. Sur l'estrade, quatre déportés de 88 à 93 ans, prêts à dialoguer avec la salle. Auparavant, la centaine d'élèves présents ont vu et entendu, sur grand écran, Ida Grinspan, dont la voix venait de s'éteindre, raconter l'enfance heureuse, l'arrestation, la déportation, les camps et la libération. En même temps, dans 40 établissements sur tout le territoire, des centaines d'élèves étaient

connectés en direct à l'événement. Ces séances de témoignage dématérialisées se multiplient.

La Fondation pour la Mémoire de la Shoah a collecté un fond considérable à disposition des enseignants. Elle organise cette transmission qui entre dans une nouvelle phase car la mémoire vivante s'éteint. Une autre façon d'enseigner se pratique comme on le découvre dans le film *les Héritiers*, pour lequel, Anne Anglés, professeur dans l'académie de Créteil, a servi de modèle. Elle explique ainsi cette nouvelle façon de faire faire de l'Histoire aux élèves : "Ils doivent chercher, enquêter, écrire. Ils ont consulté des témoignages et vu des rescapés par le biais d'enregistrements audiovisuels..." Au lieu de subir un cours imposé, ils deviennent chercheurs en s'appuyant sur la

masse d'archives collectées.

Enseigner l'extermination des juifs d'Europe, est devenu difficile dans de nombreux établissements. Le concours national de la résistance et de la déportation est aussi un vecteur utilisé par les enseignants pour aborder ce chapitre. 47 000 élèves y ont participé en 2018. Les professeurs que nous avons rencontrés le 18 octobre aux cinémas du Palais de Créteil ont conduit 400 élèves à la projection de *L'armée du crime*. Le débat était mené par M. Duffau Epstein, fils de Joseph Epstein.

La transmission de la mémoire continue, appuyée sur les témoignages laissés par ceux dont la parole est irremplaçable.

Jacinthe Hirsch



NOS SÉANCES DE BATS

Dans la chaleur de la nuit



Dans une petite ville du Mississippi, un crime vient d'être commis. L'adjoint du shérif arrête un inconnu assis dans le hall de la gare. Il est directement accusé du meurtre : il est noir et a beaucoup d'argent sur lui. Après vérification de son identité, il s'avère que cet homme est Virgil Tibbs, un policier, membre de la brigade criminelle de Philadelphie.

Il est alors relâché sans un mot d'excuse.

Séance du 16 octobre 2018

Thème : Le racisme anti noir

Débatrice : Romain Huret

Mardi 16 octobre 2018, nous avons projeté "Dans la chaleur de la nuit" à un public très nombreux (190 élèves provenant de classes de 3ème des collèges Jean Macé de Clichy et Camille Sée de Paris et du lycée Louis Armand de Nogent), une version sous titrée qui a provoqué une vague d'effroi dès les premières minutes, aussitôt éteinte car les élèves ont parfaitement suivi le film.

Notre débatrice Romain Huret, professeur d'Histoire en faculté, a très habilement géré le débat. Après quelques questions concernant directement le film, l'intérêt s'est rapidement déplacé vers le contexte historique de l'époque : la naissance du racisme, la séparation des espaces Blancs/Noirs, la lutte de Martin Luther King, l'action de Rosa Parks, la loi sur l'avortement, l'existence du Klux Klan...

À des élèves qui ont du mal à accepter que les noirs soient considérés à cette époque comme des sous-hommes aux EU, Romain Huret rappelle que en France, des Kanaks étaient en 1931 présentés dans des cages et observés comme des animaux...

Viennent ensuite des discussions sur le racisme actuel aux États-Unis et en France : les lois sur le port d'armes, sur le fait que aux Etats-Unis dans 9 cas sur 10 ce sont des noirs qui sont arrêtés au volant pour des contrôles, sur la différence de justice pour les Noirs ou pour les Blancs...ceci malgré les lois, ainsi que les mentalités qui chez certains n'ont pas beaucoup évolué ; en France le port d'arme n'est pas légal, les lois antiracistes sont respectées mais les mentalités continuent à évoluer dans le bon sens mais aussi dans l'autre sens et Romain Huret les appelle à la vigilance.

Enfin, s'amorce une discussion plus philosophique sur : "les Noirs doivent-ils être parfaits pour être bien intégrés". Les élèves s'appuient sur le constat que dans le film Virgil Tibbs est extrêmement bien habillé, calme, intelligent et professionnel que Obama représente le noir sportif, diplomate, cultivé qui a réussi...

Romain Huret reconnaît que le mythe de l'excellence est toujours présent, mais que le vrai combat doit être de mettre en avant les gens "moyens" qui font la société et que chacun doit accepter les différences de chacun afin de créer une société plus variée et plus "riche".

Les jeunes ont semble-t-il été très sensibles au film et au débat qui a suivi et un très grand nombre est venu nous remercier pour cette matinée.

Arlette Weber

Mustang



Salve d'applaudissements à l'issue de cette superbe projection dans une salle quasiment remplie : 169 élèves présents, qui ont regardé, écouté le film dans un silence religieux.

La première question a permis de lancer le débat, c'est Mustapha qui avait trois interrogations essentielles au sujet du thème du film.

Séance du 13 novembre 2018

Thème : L'injustice faite aux femmes

Débatrice : Soad Baba-Aïssa

«Parle-t-on de la liberté de la femme ou du mariage ? A mon avis, une femme doit rester dans "le juste milieu", elle ne doit pas avoir une liberté complète, c'est un joyau, un diamant que personne ne doit toucher, sinon elle ne sera plus respectée»...

- Réaction immédiate d'une jeune fille : Qu'appelles-tu "liberté complète" ? Tu dis "la femme est un objet précieux", c'est très misogynie ce que tu affirmes, c'est inacceptable !

- Au Pakistan, qui est un pays libre, les femmes peuvent exiger d'épouser un homme qui connaît parfaitement le Coran...Oussama demande, à propos du film : "qui est visé, les filles ou la religion ? dans le film, à la télé, on entend l'Imam..."

- Non, répond enfin Madame Baba-Aïssa, ce n'est pas l'Imam qui parle, mais c'est un discours d'Erdogan qui prétend que les femmes ne doivent pas rire en public, bien se tenir etc... la Turquie est devenue très conservatrice, nombre de parents considèrent que les filles de la famille, au nom de la virginité, peuvent être tuées, ce qu'on appelle "crime d'honneur". Dans ce film, il n'est pas question de religion mais de traditions. Ceci dit, souvent, les religions sont utilisées pour satisfaire les mariages arrangés. On compte encore 200 000 femmes dans le Monde qui sont victimes de violences.

- Une médiatrice de collège prend la parole pour enterrer ce qui vient de se dire. Elle a, dit-elle, rencontré de nombreuses jeunes filles qui ont été renvoyées dans leur pays d'origine, les familles se servant alors de leur religion pour justifier ces violences. En France, on dénombre encore 70 000 femmes qui ne sont pas à l'abri d'un mariage forcé. En un été, leur vie peut basculer, le travail des associations permet à certaines de pouvoir échapper à ces mariages arrangés (on leur demande de faire des copies de leurs papiers d'identité et de les laisser en France par exemple), mais le retour est souvent compliqué.

- Un jeune homme : "mais pourquoi la vie des cinq sœurs bascule-t-elle subitement ?"

- Précisément, parce qu'elles ont joué avec des garçons à la plage, on considère que leur honneur est perdu.

Puis les discussions se sont enflammées à propos de la virginité "a-t-on le droit de demander un certificat de virginité en France ? Parfois l'hymen n'est pas rompu pendant le premier rapport.

- Attention, on ne juge pas les femmes sur le fait qu'elles soient vierges ou non ; en effet, les médecins ne devraient pas se soumettre aux demandes de certificats de virginité. Mais n'oubliez pas les luttes de vos ancêtres, les conquêtes pour la contraception, la reconnaissance de la femme en tant qu'être humain tout simplement, le droit de vote (1944), le droit de posséder un carnet de chèques (1965) sans l'autorisation d'un homme majeur (père, mari, frère...)

Grâce à ces luttes, nous sommes des femmes libres et émanci-

NOS SÉANCES DEBATS

pées, il n'y a pas d'hommes supérieurs aux autres, mais juste l'égalité entre hommes et femmes.

Un jeune évoque la difficulté d'aider éventuellement une fille qui risque de ne pas accepter parce qu'il est garçon, celui-ci évoque également les débats "grammaticaux" (féminisation de certains mots) qui ne devraient pas avoir lieu. La cause féministe est plus noble et plus profonde et certaines féministes extrémistes en donnent une mauvaise image.

- Oui, mais n'oubliez pas que les femmes ont dû combattre pour faire avancer la société, n'arrêtons pas ce combat qui doit profiter à tous, femmes comme hommes ; au nom de l'égalité, le droit des hommes avance également : exemple le droit au congé paternité, droit de réversion de pension aux hommes veufs etc... À la question "pourquoi les femmes ne se défendent-elles pas mieux ? ", Soad Baba-Aïssa répond très justement que la Société et les lois ont été fondées par et pour les hommes. Napoléon 1er avait déclaré et fait inscrire dans le Code Civil en 1804, que les femmes étaient des êtres mineurs. Le travail des féministes a été considérable pour lutter, faire changer les lois et faire respecter l'égalité hommes/femmes, malgré une éducation encore très sexiste.

Enfin, un élève demande "pourquoi Mustang" ?

- Un mustang est un cheval libre qui affronte tous les dangers pour garder sa liberté. Dans le scénario, la petite fille a la même fougue pour libérer ses sœurs pour la liberté.

Et la dernière scène du film est magnifique car les deux sœurs, arrivées à Istanbul, se réfugient chez leur ancienne professeure en se jetant dans ses bras.

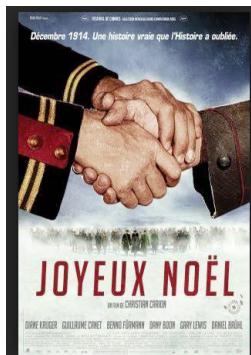
Le réalisateur montre dans cette dernière image à quel point l'éducation est fondamentale dans tous les coins du monde et, encore une fois combien le travail des professeures est indispensable et superbe. J'en profite pour remercier particulièrement celles et ceux qui ont eu le courage d'emmener leurs élèves aujourd'hui pour leur permettre de mieux réfléchir à cette égalité des sexes qui nous est chère.

Merci également à madame Baba-Aïssa qui a su laisser les élèves s'exprimer en toute liberté mais aussi, faire rebondir les idées reçues avec beaucoup de tact et de talent.

Bravo à elle.

Joëlle Saunière

JOYEUX NOËL



Pour cette séance, nous avions prévu de présenter Le mas des alouettes en mémoire du génocide arménien. Le décès de Charles Aznavour a mis en lumière ce premier génocide du XX^e siècle. Mais en l'absence de réservation, nous avons dû changer de thème. Pour le centième anniversaire de l'armistice, nous avons proposé Joyeux Noël de Christian Carion.

Séance du 18 décembre 2018

Thème : La guerre de 14/18 (Centenaire)

Débatteurs : Didier Cochet et Noël Genteur

Ce film présente un étonnant moment de fraternisation entre ennemis, lorsque les combattants britanniques, allemands et français, ont observé une trêve à l'occasion du premier Noël de

la grande guerre.

Le scénario, fondé sur un important travail d'archives, reconstitue ce moment inimaginable où les ennemis qui se sont entretués massivement durant plusieurs mois, sortent de leurs tranchées, le 24 décembre, pour entendre un ténor allemand, écouter l'hymne écossais avec cornemuses et partager une soirée fraternelle, une bonne bouteille, un match de foot, une messe en latin.

En voyant ces images, on se demande si tout cela n'est pas arrangé, trop joli pour être vrai. Mais notre débatteur, Noël Genteur, ancien maire de Craonne, répond aux doutes sur la vraisemblance de cette fraternisation. "Ce film est juste" déclare-t-il d'entrée. Il connaît la question et a recueilli le témoignage des anciens poilus. Il se présente aux élèves : "Je suis un paysan, ma ferme est sur le champ de bataille que vous avez vu. Dans le no man's land. Pour moi, cette guerre n'est pas finie". Depuis qu'il est petit, avant même qu'il commence à travailler, il a toujours vu la terre rendre des restes de cette guerre puisque ses champs se situent à l'endroit exact où étaient les tranchées et l'espace réduit entre belligérants. Il a sorti des corps, pendant des années. Il retrouve toujours des grenades, des obus, cinq ou six par an. Pour lui la guerre ne s'est pas arrêtée en 1918.

Un élève lui demande pourquoi. "Ce sont les conséquences de cette guerre avec lesquelles je vis toujours, au quotidien. Je suis éleveur. Mes troupeaux sont toujours touchés par les restes de cette guerre. La terre a été retournée des milliers de fois par les bombardements, les barbelés ont été enfouis et leurs piquants se sont accrochés aux racines de l'herbe que broutent nos vaches". Cette confrontation permanente aux traces de cet immense champ de bataille où ont disparu tant d'êtres humains l'a conduit à devenir *Veilleur de mémoire sur le chemin des Dames*. Un garçon demande pourquoi les Allemands se battaient contre les français et les anglais. La réponse est difficile à suivre pour beaucoup d'élèves. Plusieurs classes d'UP2A accueillent des élèves nouvellement arrivés en France. Une jeune fille demande : "Mais qui a commencé et pourquoi ? " "Il s'agit, comme dans toutes les guerres, de question de territoire et de richesse à conquérir". "Mais, demande un garçon, ce n'est pas à cause de l'assassinat de l'archiduc à Sarajevo ? " "Oui, c'est la réponse des livres d'Histoire, ce fut la cause officielle de la déclaration de la guerre. Mais il y a aussi quantité de raisons plus complexes". Didier Cochet qui intervient au nom de l'association *Chemins de mémoire sociale*, recommande aux élèves d'aller chercher dans les sites consacrés à la fraternisation durant la guerre de 14-18. Ils trouveront beaucoup d'archives et des photos, ils pourront continuer la réflexion commencée ici.

Le film a mis en lumière ce moment étonnant où fut suspendue la logique de la guerre qui veut que l'on tue son ennemi coute que coute sans se poser de questions. Ces épisodes de fraternisation ont été sévèrement condamnés, comme le montre le film. Il n'est pas question, pour le commandement militaire, de mettre en doute la légitimité de cette boucherie. Certains survivants interrogés par Noël Genteur, devenus centenaires, craignaient encore de parler de ces moments, comme s'ils redoutaient toujours une sanction pour avoir parlé.

La présence de Noël Genteur, témoin particulier, qui a rencontré cette guerre dans le sol des champs appartenant à sa famille depuis plusieurs générations, donne une vie particulière à ce moment sorti des livres d'Histoire.

Nous l'en remercions.

Jacinthe Hirsch

Parc de Choisy, Parc de mémoire 2

Je reviens vers le parc de Choisy, parc de détente et parc de mémoire. Le 17 avril 2018, avait lieu l'inauguration du monument à la mémoire des victimes des crimes contre l'humanité commis par les khmers rouges au Cambodge.



Le génocide au Rwanda 1994.

Après l'inauguration de la stèle, j'apprends l'existence d'une autre plaque mémorielle pour le génocide du Rwanda. Personne, ce jour-là, ne peut m'indiquer où est cette plaque. Je parcours les allées, sans cesser de demander. Alors que je suis prête à renoncer, je lève la tête vers un panneau émaillé sur fond bleu marine au-dessus d'un banc :

"Jardin de la mémoire du génocide des Tutsis au Rwanda"
"En 1994 au Rwanda, plus d'un million d'hommes, de femmes et d'enfants ont été exterminés en trois mois car nés Tutsi. Ce lieu est dédié à leur mémoire."

Après cette découverte, je retourne vers les deux livres de Jean Hatzfeld, *Dans le nu de la vie*, récit des marais rwandais, (Seuil 2000) témoignages des rescapés tutsis et *Une saison de machettes*, (Seuil 2003) témoignages des tueurs hutus emprisonnés.

Ces récits nous plongent au cœur de ce génocide de proximité. Chaque matin, du 11 avril au 14 mai 1994, à 9h30, les tueurs hutus partent, avec leurs machettes, tuer leurs voisins comme ils partaient travailler aux champs les jours précédents. "On va couper" disent-ils. Les deux livres de Jean Hatzfeld cherchent à comprendre à travers ces témoignages des deux côtés, bourreaux et victimes, comment une telle flambée de haine active a pu faire s'entretuer, durant quelques semaines, deux peuples qui vivaient côté à côté. Le 6 avril 1994, le président de la République du Rwanda, Juvénile Habyarimana est assassiné dans l'explosion de son avion. La nuit même, les massacres commencent à Kigali et se propagent dans les villes de province et les villages des collines de Nyamata, au rythme des appels au meurtre de la radio des Mille collines.

Jean Hatzfeld compare l'Holocauste et le génocide des Tutsis. La spécificité du génocide rwandais tient au caractère rural de ce pays. Un génocide de proximité parce que les Hutus tuaient leurs voisins qu'ils identifiaient comme Tutsis. Il n'y a eu ni marquage, ni camp de concentration, juste un déplacement de l'activité agricole vers le massacre, orchestré par un très petit groupe. Et ce massacre fut, malgré l'outillage archaïque et l'organisation rudimentaire, d'une redoutable efficacité.

Pour *Dans le nu de la vie*, récit des marais rwandais, Jean Hatzfeld a recueilli la parole des survivants dans les collines de Nyamata où furent massacrés 50 000 Tutsis. "Au lendemain d'une guerre, les survivants civils éprouvent un fort besoin de témoi-

gner, au lendemain d'un génocide, au contraire, les survivants aspirent à un étrange silence." Le quotidien de ceux qui ont fui dans les marais ou dans les églises est terrifiant. Pourchassés et tués impitoyablement, ils n'ont aucun espoir de protection, car quiconque les protège est exécuté.

Ce que l'on retrouve dans l'acte des génocidaires, rwandais, khmers rouges ou nazis, c'est la volonté de déshumanisation. Pour tuer en masse, il est plus simple de ne pas avoir d'humains sous son regard. Des "schtuks", dans les camps nazis, ou des animaux au Rwanda. Innocent Rwigiliza, rescapé des massacres, témoigne à propos de celui qui le poursuit : "Maintenant, je pense que ce Hutu ne couvait pas la féroce dans le cœur. On fuyait sans répit au moindre bruit, on fouinait la terre à plat ventre en quête de manioc, on était bouffé de poux, on mourait coupé à la machette comme des chèvres au marché. On ressemblait à des animaux, puisqu'on ne ressemblait plus aux humains qu'on était auparavant, et eux, ils avaient pris l'habitude de nous voir comme des animaux. En vérité, ce sont eux qui étaient devenus des animaux. Ils avaient enlevé l'humanité aux Tutsis pour les tuer plus à l'aise."

Le témoignage des bourreaux rassemblé dans *Une saison de machettes* est terrifiant de tranquillité, les journées de massacres ont remplacé les journées de travaux des champs, il faut être bien nourri et en forme pour avoir un bon rendement, être le plus performant à la machette et appartenir sans hésitation au groupe de tueurs. L'organisation est des plus élémentaires. Le conseiller communal a convoqué tous les Hutus le 11 avril. Dorénavant, ils ne doivent pas avoir d'autres activités que tuer des Tutsis. Pancrace raconte : "La règle numéro un, c'était de tuer. La règle numéro deux, il n'y en avait pas. C'était une organisation sans complication". Si quelques-uns se hasardent à poser des questions, le conseiller se fâche : "Il n'y a pas à demander par où commencer, droit devant dans les brousses et tout de suite sans s'attarder derrière des questions."

L'expérience de Milgram analyse le processus de soumission à l'autorité et en tire des résultats effrayants. Ici s'ajoute la dimension de groupe d'appartenance et le moteur de l'ancienne rancoeur contre les Tutsis considérés comme privilégiés. Jean Hatzfeld interroge les tueurs sur de possibles réticences à assassiner des connaissances, ceux avec qui on jouait au football, on buvait des bières. Alphonse répond : "On tuait tout ce qu'on débusquait dans les papyrus. Il n'y avait pas à choisir ... On était des coupeurs de connaissances, des coupeurs d'avoisins, des coupeurs, tout simplement." Elie ajoute : "on n'avait pas à choisir entre les hommes, les femmes, les nourrissons et les anciens, tout le monde devait être abattu avant la fin, le temps nous secouait, le boulot nous tirait les bras." Jean Hatzfeld part à la recherche des justes hutus, il collecte des noms, un cultivateur hutu qui, le premier jour du massacre, s'oppose et sermonne les masseurs qui approchent. Il est abattu à coups de machette dans les rires du groupe et sous les yeux de son fils qui ne s'arrête pas pour se pencher sur lui.

En remontant les yeux vers cette plaque dans un parc tranquille d'un pays en paix, on demeure saisi d'effroi, au plus près du mal absolu et devant un abîme de questions.

J.H.

Le Concours National de la Résistance et de la Déportation

Institué en 1961 par le Ministre de l'Education Nationale, Lucien Paye, à la suite d'initiatives d'associations d'anciens résistants et déportés, le concours s'appuie sur l'enseignement de l'histoire des mémoires de la Résistance et de la Déportation. Ce concours est ouvert aux collèges et lycées de France ainsi qu'aux établissements français à l'étranger.

Chaque année, un thème est défini. Il fait l'objet d'un travail interdisciplinaire et s'inscrit dans une démarche d'éducation à la citoyenneté.

L'objectif est de perpétuer chez les élèves la mémoire de la Résistance et de la Déportation pour leur permettre de réfléchir et de s'en inspirer afin d'en tirer les leçons civiques dans leur vie actuelle et future.

Les élèves inscrits par leurs professeurs ont le choix de concourir soit individuellement et rédiger un devoir en classe, soit présenter un travail de groupe via le support de leur choix (expo, œuvre artistique, audiovisuelle etc...).

Thème retenu cette année (2018/2019) :

Répressions et Déportations en France et en Europe de 1939 à 1945.

Plusieurs collèges et lycées de l'académie de Créteil se sont inscrits à ce concours et une des premières actions de l'académie, fut de projeter un film sur la résistance du groupe Manouchian : "L'armée du crime" de Robert Guédiguian. Notre association Mémoire 2000 s'est impliquée dans cette aventure en proposant, à la demande de responsables académiques, un expert pour le débat.

Nous avons sollicité Georges Duffau-Epstein pour cette intervention. Georges Duffau étant le fils de Joseph Epstein, dit *Colonel Gilles*. Celui-ci prit la direction des FTP à Paris et engagea des commandos de 15 combattants permettant de réaliser diverses actions spectaculaires visant les hauts gradés nazis installés à Paris. Dénoncé par un traître, il fut arrêté, torturé et fusillé au Mont Valérien, avec Missak Manouchian et 28 autres résistants, le 11 avril 1944.

400 élèves étaient présents pour cette première projection. Ils étaient répartis sur deux salles, ce qui rendait le débat un peu plus compliqué, le débateur n'ayant pu être simultanément dans les deux lieux.

Mais les responsables furent ravis de la participation de Mémoire 2000 qui leur avait trouvé cet homme exceptionnel, qui a déclaré à la fin du débat : "Je suis très fier de mon père, mais ce qui m'in-

téresse le plus, ce sont les valeurs qu'il défendait avec les membres de la Résistance, la lutte incessante contre tous les racismes et sa rage de démontrer que tous les hommes sont égaux".

L'affiche rouge : Vaste opération de propagande qui couvre tous les murs de France. Mais ce fut un véritable fiasco, les Français ont compris que ces combattants étrangers ou pas, ont lutté pour la paix. "L'armée du crime" était en réalité "L'armée de la résistance". Ce kaléidoscope d'étrangers a aidé à libérer la France.

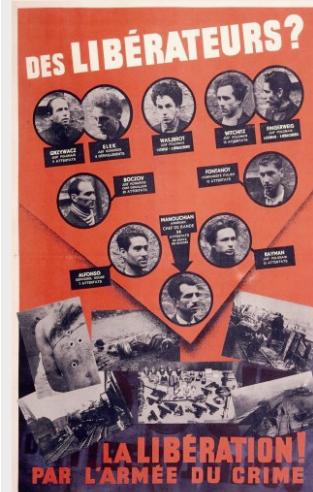
Pour l'anecdote, l'imprimeur avait décidé de détourner l'affiche en montrant Hitler en médaillon et rappeler que cet étranger là (Autrichien) était responsable de plusieurs millions de morts !

L'affiche rouge.

En mémoire de : Célestino Alfonso (Espagnol), Olga Bancic (Roumaine), Joseph Boczov (Roumain), Georges Cloarec (Français), Rino Della Negra (Italien), Thomas Elek (Hongrois), Joseph Epstein (Arménien), Maurice Fingercwajg (Polonais), Spartaco Fontano (Italien), Jonas Geduldig (Polonais), Emeric Glasz (Hongrois), Léon Goldberg (Polonais), Szlama Grzywacz (Polonais), Stanislas Kubacki (Polonais), Arpen Lavitian (Arménien), Césare Luccarinil (Italien), Missak Manouchian (Arménien), Marcel Rayman (Polonais), Roger Rouxel(Français), Antoine Salvadori (Italien), Willy Szapiro (Polonais)?, Amédeo Usseglio (Italien), Wolf Wajsbrodt (Polonais), Robert Witchitz (Français).

Tous fusillés au Mont Valérien le 21 février 1944 et le 11 avril 1944. Sauf Olga Bancic qui, en application du manuel de droit criminel de la Wehrmacht interdisant alors de fusiller les femmes, sera décapitée à la hache, le jour de ses 32 ans, le 10 mai 1944, à Stuttgart.

Joëlle Saunière



"Salam, Shalom, Salut" Face à la haine, la jeunesse aussi prend ses responsabilités.

En novembre et décembre 2018, de jeunes français juifs et arabes ont proposé des débats en milieu scolaire afin d'ouvrir la réflexion sur les relations entre juifs et arabes et initier une pensée sur les stéréotypes durement ancrés. A l'initiative de SOS Racisme, avec le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, une quinzaine de jeunes ont été formés par des historiens aux origines du conflit israélo-palestinien, mais aussi à l'histoire précoloniale du Maghreb et à l'histoire de l'immigration en France.

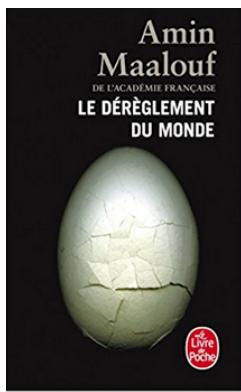
En apportant leur propre histoire et leur engagement personnel ils ont contribué à ouvrir le dialogue au-delà du champ de mines des préjugés antisémites et antimusulmans.

Cette opération s'est déployée sur tout le territoire de Bordeaux à Sarcelles, de Marseille à Aubervilliers et Grenoble, où ces jeunes ont manifesté leur volonté de vivre ensemble au-delà des préjugés. Ils remettent ainsi en perspective le discours binaire "Il y a d'un côté les Juifs, de l'autre les Arabes" et apportent une lueur d'espoir.

JH

“Le dérèglement du monde”

Je viens de découvrir un ouvrage passionnant de Monsieur Amin Maalouf de l'Académie Française, ouvrage paru en 2009, mais d'une actualité et d'une lucidité absolument confondantes : “Le dérèglement du monde”.



Pour lui, l'Europe a perdu ses repères, elle tarde à se réaliser ; l'Afrique se perd en guerres intestines, épidémies, trafics sordides, corruption généralisée, chômage massif, délinquance des institutions. Les Etats-Unis réalisent l'impossibilité de dompter, seuls ou presque, une planète indomptable. La Chine, malgré son fulgurant essor économique, connaît des incertitudes graves et des difficultés relationnelles. Le monde arabo-musulman se perd en rancœur contre les Occidentaux, les Russes, les Chinois, les Hindouistes, les Juifs, et avant tout contre lui-même. En Union Européenne, depuis la chute du mur de Berlin, ce ne sont qu'appartenances exacerbées et surenchères identitaires. Tous ces peuples donnent l'impression d'être engagés sur le même radeau fragile et instable. Suit alors la longue litanie des différents conflits en Europe et au Moyen-Orient, avec la confrontation permanente entre Orient et Occident. C'est la victoire contre le communisme, certes, mais dans la construction européenne, pas de transmission convenable des valeurs, notamment la démocratie.

Pourtant, des progrès essentiels sont bien là, notamment l'allongement de la durée de vie. Mais apparaissent de nombreux dérèglements (intellectuel, climatique, géopolitique et éthique) et une incapacité à transmettre valeurs et progrès. L'évolution matérielle est incontestable, mais pas morale, et l'on assiste hélas à un nouvel "équilibre de la terreur". On espère la naissance d'un nouvel humanisme, sans les égarements du marxisme ni la domination idéologique de l'Occident. Malheureusement, les idéologies passent, mais les religions demeurent, offrant aux populations un ancrage identitaire durable, notamment en pays d'Islam. Et cela entraîne un affrontement de civi-

lisations qui ensanglante le monde, où l'on voit le politique empiéter sur le religieux. D'autre part, la faute de l'Occident a souvent été d'être incapable d'appliquer aux autres peuples les principes qui s'appliquaient aux siens : songeons simplement à la France coloniale, qui s'avéra incapable d'octroyer aux habitants musulmans des départements algériens une citoyenneté à part entière, un statut de "Français musulmans" : Totale aberration de la part d'une république laïque.

C'est ainsi que les identités meurtries sont devenues des identités meurtrières, car la mondialisation a mondialisé le communautarisme. Et l'auteur en vient à comparer l'humanité à un groupe d'alpinistes qui commencent à perdre pied et à "dévisser". Je vous laisse le soin de découvrir les trois possibilités qui s'offrent à ce groupe pour se tirer de ce mauvais pas.

Arrive alors la conclusion de cette réflexion passionnante sur notre époque et sur les solutions qui s'offrent à nous pour éviter un désastre. Plusieurs raisons d'espérer :

1 - Le progrès scientifique ne cesse de s'accélérer, et toutes les populations devraient pouvoir en bénéficier.

2 - Les pays les plus déshérités et les plus pauvres de la planète sont en train de sortir de leur sous-développement.

3 - L'expérience de l'Europe contemporaine, que l'on a longtemps désespérément appelée de nos vœux, s'impose aujourd'hui, imparfaite peut-être, mais qui peut encore progresser.

4 - La dernière raison d'espérer, selon Monsieur Maalouf, c'est l'arrivée au pouvoir aux Etats-Unis de Barack Obama, qui a entrepris une mutation de son pays pour exercer un rôle planétaire dans le respect des autres et de ses propres valeurs. Hélas, ce livre a été écrit en 2009, c'est-à-dire avant que le pouvoir de ce pays ne tombe entre les mains répugnantes et inquiétantes de Trump. Espérons tout de même que ce grand pays s'en remettra, et qu'il saura renvoyer à son néant ce triste individu qui le déshonore. Gémissons, certes oui,mais espérons !

Un ouvrage passionnant, en tout cas. Bonne lecture !

Guy Zerhat

Le génocide que l'on "oublie" ...

Du plus loin qu'il m'en souvienne, c'est à dire 1992, date de la création de Mémoire 2000, et même avant, à la Fédération de Paris de la LICRA, à chaque fois que nous avons voulu évoquer, à l'aide d'une séance de cinéma, le génocide des Arméniens, dont il faut rappeler qu'il a fait près d'un million et demi de victimes, nous nous sommes heurtés à une indifférence totale et n'avons jamais pu débattre, avec des élèves, de ce sujet.

Cette année encore, après la mort de Charles Aznavour, alors que l'on évoquait sans cesse ses origines arméniennes et son engagement pour la reconnaissance du génocide, nous avons pensé que ce serait là une opportunité pour rappeler aux jeunes, sinon le premier génocide du XX^e siècle, du moins, le plus contesté et oublié. Hélas, cette fois encore il nous a fallu renoncer, faute de participants. Pourquoi ? C'est incompréhensible, sauf à penser que les Turcs ont réussi "leur coup", eux qui depuis la perpétruation de ce crime ont tout fait pour essayer de démontrer que non seulement il n'y a pas eu génocide, mais que tout ce qui s'est passé en 1915, était du à la trahison des Arméniens.

Il y a eu aussi la lenteur des pays à reconnaître ce génocide. D'ailleurs seuls les Parlements d'une vingtaine de pays ont voté des lois, résolutions ou motions reconnaissant le génocide. Mais ces votes ne sont pas toujours contraignants car ils émanent parfois d'une des chambres du Parlement avec laquelle les gouvernements peuvent prendre leur distance et qui ont des portées juridiques très diverses. En dehors de ces considérations politiques et juridiques complexes, qu'en est-il du simple citoyen ? La mémoire des crimes contre l'humanité ne doit pas être sélective et nos jeunes ont le droit et le devoir de connaître l'histoire du monde. Il incombe aux professeurs de permettre à leurs élèves d'accéder à ces connaissances...

On ne peut évoquer le génocide arménien sans avoir une pensée pour Bernard Jouanneau qui, durant de très nombreuses années, a beaucoup œuvré avec conviction et talent pour la cause arménienne, notamment contre le négationnisme, sans jamais ménager sa peine.

L.B

Guerre 14/18

Hommage à mon grand père "poilu"

Pour montrer que malgré cette affreuse guerre, les soldats essayaient de garder un peu de joie, je partage avec vous quelques pages du cahier de chansons illustrées par mon grand-père et entonnées au cœur des tranchées. Ce cahier a été réalisé au régiment mais il a accompagné mon grand-père durant toute la guerre dans le dur secteur des Vosges, d'où il est revenu vivant mais gazé.



De cette guerre, il n'en a jamais parlé sauf avec mon autre grand-père. Enfants, mes cousines et moi, nous jouions à les « espionner ». Ils se parlaient à voix basse, parfois ils riaient aux éclats d'autres fois nous voyions des larmes rouler dans leur moustache.



Mais malgré son horreur, cette guerre n'a jamais empêché mon grand-père de chanter. Voici quelques pages de son carnet de chansons.

ArletteWeber

Deux anciens dirigeants cambodgiens Khmers Rouges condamnés pour génocide

L'ancien président khmer rouge, Khieu Samphan, et l'ancien numéro deux du régime du Kampuchea Démocratique, Nuon Chea, ont été jugés le 16 novembre 2018 coupables de génocide au Cambodge par les tribunaux cambodgiens, soutenus par les Nations unies, et condamnés à une peine d'emprisonnement à perpétuité. Les deux hommes avaient déjà été reconnus coupables de crimes contre l'humanité lors d'un premier procès et condamnés à une peine de réclusion à perpétuité en 2014.

Ce second procès ne concernait pas les massacres de masse commis contre la majorité khmère par le pouvoir Khmer rouge entre 1975 et 1979, massacres qui ont causé la mort de près d'un Cambodgien sur cinq, environ 1,7 million de personnes. Un "processus d'auto-purification ethnique" au nom de la splendeur passée de l'Empire khmer selon Jean-Michel Filippi, professeur de linguistique à l'université royale de Phnom Penh. Il concernait les massacres ciblés des minorités vietnamiennes, de la communauté musulmane cham et d'autres minorités religieuses.

Depuis l'adoption de la Convention de Genève de 1948 portant sur le crime de génocide, seuls les génocides des Tutsis au Rwanda en 1994 et celui des Bosniaques à Srebrenica en 1995 ont été reconnus comme génocide par les tribunaux internationaux. La condamnation des deux dirigeants Khmers rouges est donc un événement capital pour la justice internationale et pour le peuple cambodgien.

Ce procès pour génocide a été rendu difficile par la lenteur du travail des tribunaux, en raison de la réticence des autorités du pays à juger les anciens dirigeants khmers rouges et leur refus de voir juger les cadres intermédiaires. Pol Pot, chef des Khmers rouges est mort en 1998 sans avoir été inquiété par la justice. Rappelons que l'actuel Premier ministre (depuis 1985) et l'homme fort du Cambodge, Hun Sen, est lui-même un ancien transfuge khmer

rouge qui avait fait défection en 1977 auprès du Vietnam pour échapper aux purges du régime de Pol Pot. Un rapport de juin 2018 de Human Rights Watch souligne que Hun Sen est entouré d'anciens cadres khmers rouges suspectés de graves violations des droits de l'homme, en particulier parmi les généraux, et que son gouvernement réprime toute opposition politique et toute critique de la société civile.

Ce procès a permis aux victimes de se confronter aux responsables du régime khmer rouge et de voir deux de ses plus importants dirigeants condamnés pour génocide.

Ce sont près de 350 000 Cambodgiens qui ont assisté aux audiences du tribunal, et les jeunes générations connaissent désormais l'histoire souvent tue de leurs parents. Un travail de mémoire et d'histoire essentiel pour le peuple cambodgien et un futur pacifié.

Rose Lallier

N.B. : la mise à jour des crimes de régime de Pol Pot doit beaucoup au journaliste australien John Pilger et à son film "Year Zero: The Silent Death Of Cambodia" sorti sur les écrans en 1979. Ce film contribua à informer l'opinion publique internationale de la réalité du pouvoir Khmer Rouge. Ce film est visionnable à l'adresse internet : <https://vimeo.com/17634265>

Mort d'un négationniste

Il est difficile de se réjouir de la mort d'un homme. Mais, il faut bien l'avouer, il y a certaines morts qui rendent moins tristes que d'autres...

En tout cas, concernant la disparition, en octobre, à Vichy (1), de Robert Faurisson, je dois confesser qu'aucune larme n'est venue embuer mon regard.

Pour Mémoire 2000, Robert Faurisson est une vieille connaissance. Davantage même : un vieil adversaire que Bernard Jouanneau n'a cessé de combattre. On se souvient notamment des 12 mars et 12 avril 2007 où eurent lieu devant la 17e Chambre du tribunal correctionnel de Paris les débats de ce qui aura probablement été le tout dernier grand procès du négationnisme.

À l'origine, une plainte en diffamation de Robert Faurisson contre Robert Badinter qui l'avait traité, sur la chaîne "Arte", de "faussaire de l'histoire". Bernard Jouanneau est un des avocats de Robert Badinter. Il dira, après le procès, en conclusion de son éditorial du N°53 de notre journal : "Tant de haine et tant d'antisémitisme révèlent s'il en était encore besoin, le vrai visage de ceux qui prétendent encore être à la recherche de la vérité désireux d'apporter au monde la bonne nouvelle du siècle : celle du mensonge des juifs!"

Le jugement, rendu le 21 mai, a débouté Faurisson de sa plainte. Il n'a pas fait appel.

Pour rappel : Faurisson, figure emblématique du négationnisme dont il est inutile de rappeler les arguments aussi ignobles que fallacieux, est venu grossir les rangs des Rassignier et autres Bardèche. À la fin des années 1970, il accède à la célébrité à travers une série de scandales médiatiques et de procès en raison de sa négation du génocide juif.

A partir des années 1980, il devient en France une icône des négationnismes d'extrême droite et de l'ultra-gauche, incarnée par Pierre Guillaume, fondateur de la librairie "La vieille taupe", antre du négationnisme de gauche, devant lequelle (je m'en souviens encore) nous nous réunissions une fois par semaine, pour exprimer notre dégoût.

Plusieurs fois condamné, Faurisson n'a cessé d'utiliser les tribunaux comme "tribune pour s'adresser à son public qui ne se lasse pas de l'entendre ressasser le même discours", écrivait Bernard Jouanneau.

Dans les années 2000, une "nouvelle nébuleuse" se constitue autour de Faurisson pour relayer la propagande, avec en particulier l'humoriste Dieudonné. Pour Valérie Igoumet, historienne spécialiste du négationnisme en France, "le point de ralliement de ces hommes est un "antisionisme" radical, paravent d'un antisémitisme déguisé, qui trouve son aboutissement discursif dans le négationnisme".

Toujours dans ces années, il inspire une partie de l'antisionisme en Occident comme dans le monde arabo-musulman. Proche des milieux d'extrême-droite, voire néo-nazis, il est condamné à plusieurs reprises pour "incitation à la haine raciale" et "contestation de crime contre l'humanité"...

On le voit, jusqu'au bout, Faurisson n'aura jamais cessé de propager la haine... Il est mort, certes, mais il a laissé de nombreux émules et le négationnisme avec l'émergence des réseaux sociaux, se porte à merveille...

Le combat est donc loin d'être terminé et la voix de Bernard Jouanneau, fera, hélas, défaut...

Lison Benzaquen

**DES MAINTENANT N'OUBLIEZ PAS VOTRE COTISATION POUR 2019
AMIS, MEMOIRE 2000 A BESOIN DE VOTRE SOUTIEN. ADHÉREZ !**

ADHESION

COTISATION

N°99

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Tél. _____ Fax _____ e-mail _____

Cotisation : 50€ . Soutien : 100€. Membre bienfaiteur : 150€ ou plus.

Pour les personnes ne disposant pas de revenu imposable : 15 €.

A retourner avec votre chèque à Mémoire 2000

Courrier : 114, Avenue Victor Hugo - 92170 Vanves
(Siège social : 12, rue Jean Richepin - 75116 Paris)

Tél.: 01 46 44 57 21 - e.mail : memoire.2000@sfr.fr

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Lundi 3 décembre 2018 à 19 heures a débuté l'Assemblée Générale annuelle de Mémoire 2000, présidée par Jacinthe Hirsch.

I. RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE

En introduction, la présidente fait le constat de l'augmentation massive de l'antisémitisme et de la montée dans le monde des populismes avec la remise en question des valeurs des Lumières. Jacinthe met l'accent sur la contribution nécessaire de Mémoire 2000 à l'effort entrepris par l'Education nationale pour lutter contre les préjugés et l'intolérance.

Puis vient le bilan de l'action de l'année:

- I. La justice
- II. Les films
- III. Les voyages
- IV. Les contacts
- V. Les débats internes.

En conclusion, après avoir mentionné la disparition en 2018 de grands témoins, Jacinthe interroge, à l'instar du *Monde* du 22/10, sur "comment enseigner la shoah sans les grands témoins?" Pour M2000, il semble évident qu'il faudra redoubler d'efforts pour continuer à porter les voix de ces témoins dans cette époque où l'antisémitisme jamais disparu réapparaît et où le racisme se perpétue.

II. RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER

Constatation d'une baisse importante du renouvellement des adhésions.

Nous finirons 2018 avec un solde positif, mais si les subventions se font attendre et que les cotisations continuent de baisser, la situation financière de l'association va très vite poser problème.

Les deux rapports sont approuvés à l'unanimité.

L'assemblée procéde à l'élection du conseil.
Reconduction de tous les anciens membres du conseil plus Mme. Yasmina Bouhafs-Chicotot.

L'intégralité des rapports moral et financier est à la disposition des adhérents qui en feront la demande au secrétariat.

Mémoire 2000 sur internet

Adresse du blog

memoire2000.org

Vous pourrez y consulter, entre autres, chaque numéro du journal.

Ce journal est le bulletin de liaison de Mémoire 2000

- association régie par la loi de 1901 -

Courrier : 114, avenue Victor Hugo - 92170 Vanves

(Siège social - 12, rue Jean Richepin - 75116 Paris)

Tél : 01 46 44 57 21

e.mail : memoire.2000@sfr.fr

Comité de rédaction :

Jacinthe Hirsch, Lison Benzaquen,

Rose Lallier.

Réalisation : Lison Benzaquen.